

Programme de formation spécialement conçu et présenté par votre expert en données personnelles





DPO Consulting a conçu des modules de formation pratiques, imprégnés de nos expertises métier et terrain acquises en matière de données personnelles dans des sociétés de toutes tailles et d'activités diverses.

Nous proposons des formations aux formats « inter », « intra » et « webinar » :

Les formations « Inter »

Ces formations sont dispensées dans nos locaux à un groupe de 12 personnes maximum, selon un calendrier préalablement défini et régulièrement mis à jour sur notre site internet. Elles ont vocation à répondre aux besoins fondamentaux des personnes traitant des données personnelles dans le cadre de leurs activités professionnelles.

Les formations « Intra »

Les formations dites « intra » sont réalisées sur-mesure selon les préférences du demandeur (nombre de participants, modalités de formation) et sont dispensées dans les locaux de la société à former. Elles permettent de bénéficier de formations adaptées à un secteur d'activité ou à une catégorie d'utilisateurs.

Les Webinars

Ce sont des séminaires dispensés collectivement via internet selon un calendrier préalablement défini et régulièrement mis à jour sur notre site internet. Ce mode de formation est interactif. Il permet ainsi un gain de temps et limite les coûts de déplacement des collaborateurs d'une entreprise.

Afin de sensibiliser vos équipes aux diverses problématiques sur la protection des données personnelles, DPO Consulting a créé 3 niveaux de formations :

- Une formation introductive à la protection des données personnelles accessible à tous,
- Des modules de formation dits « expert », permettant aux praticiens d'approfondir les notions applicables en matière de données personnelles en fonction de leurs secteurs d'activité ou de leur fonction dans l'entreprise,
- Une formation dédiée aux futurs Délégués à la Protection des Données (DPO).

Suivre une formation qualitative et interactive avec DPO Consulting

Les moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre :

- Vidéo projection de diapositives
- Distribution d'un support de formation au format papier contenant les notions importantes

Les moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action :

Évaluation des acquis durant les sessions de formations

Sanction de la formation :

• Remise d'une attestation de formation à chaque apprenant à l'issue de la formation

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action :

Feuille d'émargement à signer chaque demi-journée par les stagiaires participants

1. Initiation Expert : La protection des données personnelles et le RGPD

Objectifs pédagogiques :

Maîtriser les changements apportés par le RGPD à la réglementation applicable en matière de données personnelles

Niveau requis: Aucun

Public concerné : Toute personne traitant des données personnelles dans son activité professionnelle souhaitant comprendre les nouveautés issues du RGPD

Compétences visées :

- Connaître l'historique de la réglementation
- Connaître les principaux changements apportés par le RGPD
- Connaître le contexte légal applicable à la protection des données
- Reconnaître les champs d'application du RGPD à la protection des données personnelle

Langues : Français (Disponible en anglais à partir du 1 er trimestre 2018)

Durée : Une journée **Modalités :** Intra/Inter entreprise

Tarif: 550 euros HT/personne

Programme:

I. LES ENJEUX DU RGPD

- A. Contexte d'adoption du RGPD
- B. Objectifs du règlement
- C. La conformité au RGPD

II. LES CHANGEMENTS APPORTÉS PAR LE RGPD

A. L'impact du RGPD sur les principes existants

- 1. Champs d'application matériel et territorial
- 2. Notion de données personnelles
- 3. Catégories de données sensibles
- 4. Principes clés de la protection des données
- 5. Transferts de données
- 6. Droits des personnes concernées

B. L'impact du RGPD sur les principes existants

- 1. Responsable de traitement et sous-traitant
- 2. Délégué à la protection des données ou DPO
- 3. Les autorités de contrôle

C. Les nouveaux réflexes

- 1. Les registres des activités de traitement
- 2. Analyse d'impact sur la vie privée
- 3. Protection dès la conception et par défaut

III. LES PRINCIPAUX CHANTIERS DE CONFORMITÉ

2. Expert Ressources humaines

Objectifs pédagogiques :

• Maîtriser les impacts du RGPD sur les processus de gestion des ressources humaines

Niveau requis: Aucun

Public concerné: Toute personne travaillant dans le domaine des ressources humaines

Compétences visées :

• Effectuer des traitements conformes aux obligations issues du RGPD

Langues: Français (Disponible en anglais à partir du 1 er trimestre 2018)

Durée : Une journée **Modalités :** Intra entreprise

Tarif: 550 euros HT/personne

Programme:

MATIN : Le cadre de la protection des données personnelles

Après avoir expliqué les enjeux du RGPD, nous traiterons du champ d'application de la réglementation sur les données personnelles, des données sensibles, des principes clés de la protection des données, des transferts de données, des droits des personnes concernées, du responsable de traitement, du sous-traitant, du DPO, des autorités de contrôle, du registre, de l'analyse d'impact et du « Privacy by Design ».

APRES MIDI: Focus sur les données personnelles dans les traitements RH

1. Les impacts et enjeux pour le département RH

Nous évoquerons les enjeux et impacts opérationnels pour le département RH, particulièrement concerné par les données personnelles.

2. Les focus sur les différents traitements du département

Nous ferons le point sur le droit des données personnelles et sur les changements apportés par le RGPD tout au long du processus RH, c'est-à-dire à partir de la candidature jusqu'au départ du salarié, en passant par le recrutement et le suivi du collaborateur (gestion administrative du personnel, gestion des carrières et de la formation, géolocalisation, vidéosurveillance).

Les nouveaux usages tels que la biométrie et les nouvelles formes d'organisation du travail (télétravail, BYOD, Mobile Device Management, objets connectés) sont également au programme.

3. Les chantiers de mise en conformité à mener

Nous ferons le point sur les chantiers à mener afin que l'activité RH soit conforme aux obligations issues du RGPD.

3. Expert Marketing

Objectifs pédagogiques :

• Maîtriser les impacts du RGPD sur les traitements marketing

Niveau requis: Aucun

Public concerné: Toute personne travaillant dans le domaine du marketing ou de la communication

Compétences visées :

Effectuer des traitements conformes aux obligations issues du RGPD

Langues: Français (Disponible en anglais à partir du 1 er trimestre 2018)

Durée : Une journée **Modalités :** Intra entreprise

Tarif: 550 euros HT/personne

Programme:

MATIN : Le cadre de la protection des données personnelles

Après avoir expliqué les enjeux du RGPD, nous traiterons du champ d'application de la réglementation sur les données personnelles, des données sensibles, des principes clés de la protection des données, des transferts de données, des droits des personnes concernées, du responsable de traitement, du sous-traitant, du DPO, des autorités de contrôle, du registre, de l'analyse d'impact et du « Privacy by Design ».

APRÈS-MIDI: Focus sur les données personnelles dans les traitements marketing

Les impacts et enjeux pour les traitements marketing
Cadrage des données personnelles utilisées dans le domaine du marketing.

2. Les focus sur les différents traitements du département

Nous ferons le point sur le droit des données personnelles et sur les changements apportés par le RGPD et le projet de règlement ePrivacy dans l'activité marketing et en particulier sur les activités d'étude de marché, de sites internet et autres plateformes, de suivi des consommateurs (cookies et cartes de fidélité), de parrainage, de jeux-concours, de prospection postale, téléphonique et électronique, de statistiques commerciales, de fichiers de prospects, de listes d'opposition et de gestion des droits des personnes concernées.

3. Les chantiers de mise en conformité à mener

Nous ferons le point sur les chantiers à mener afin que l'activité marketing soit conforme aux obligations issues du RGPD.

4. Expert Etablissement public

Objectifs pédagogiques :

• Maîtriser les impacts du RGPD sur les traitements des établissements publics

Niveau requis: Aucun

Public concerné: Toute personne travaillant dans un établissement public

Compétences visées :

• Effectuer des traitements conformes aux obligations issues du RGPD

Langues: Français (Disponible en anglais à partir du 1 er trimestre 2018)

Durée : Une journée Modalités : Intra entreprise

Tarif: 550 euros HT/personne

Programme:

MATIN : Le cadre de la protection des données personnelles

Après avoir expliqué les enjeux du RGPD, nous traiterons du champ d'application de la réglementation sur les données personnelles, des données sensibles, des principes clés de la protection des données, des transferts de données, des droits des personnes concernées, du responsable de traitement, du sous-traitant, du DPO, des autorités de contrôle, du registre, de l'analyse d'impact et du « Privacy by Design ».

APRÈS-MIDI: La gestion des données personnelles dans les établissements publics

1. Les impacts et enjeux pour les traitements applicables dans les établissements publics

Cadrage des données personnelles utilisées dans les établissements publics.

2. Les focus sur les différents traitements des établissements publics

Nous ferons le point sur les changements apportés par le RGPD dans les activités des établissements publics, tels que sur les traitements sur le NIR, ceux sur les données relatives à la consommation énergétique (Gazpar & Linky), à l'occupation des logements sociaux, au bénéfice d'aide d'Etat, à la scolarité, aux cahiers sociaux, au cadastre, au recensement de la population, à l'Administration numérique, à la vidéosurveillance (Voie publique/Etablissement public) et aux données biométriques pour le service de l'Etat civil.

3. Les chantiers de mise en conformité à mener

Nous ferons le point sur les chantiers à mener afin que l'activité des établissements publics soit conforme aux obligations issues du RGPD, et sur la conciliation possible entre la loi CADA et le RGPD.

FORMATION DATA PROTECTION OFFICER (DPO)

Objectifs pédagogiques :

• Former les Data Protection Officers aux obligations issues du RGPD

Niveau requis: Aucun

Public concerné: Toute personne devant travailler avec un DPO, ayant été nommé DPO, ou pouvant l'être

Compétences visées :

- Maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle du RGPD
- Savoir compléter un registre des traitements
- Savoir effectuer un PIA
- Comprendre les relations avec l'autorité de contrôle

Langues: Français (Disponible en anglais à partir du 1 er trimestre 2018)

Durée : 5 jours, 10 sessions de 3h **Modalités :** Intra/Inter organisme

Tarif: 1950 euros HT/personne

Programme:

La formation dure 5 jours consécutifs. Elle se compose de 10 modules de 3 heures chacun :

MODULE 1 : Introduction à la protection des données personnelles (principes et définitions, conditions de licéité des traitements)

MODULE 2 : Fonction et missions du DPO (statut, rôle, mise en place de relais, sensibilisation)

MODULE 3: Audits et gestion de projets

MODULE 4: Outils de la conformité (registre, PIA et cartographie des traitements)

MODULE 5 : PIA et EIVP

MODULE 6 : Sécurité du traitement (failles et risques de sécurité)

MODULE 7: Gestion des sous-traitants

MODULE 8: Transferts hors UE

MODULE 9: Gestion des droits des personnes

MODULE 10 : Relations avec l'autorité de contrôle (contrôle, rôle, missions, sanctions)

1. Etablir son registre et son plan d'action

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre l'utilité et la finalité du registre
- Maîtriser la trame d'un registre conforme

Niveau requis: Aucun

Public concerné : Toute personne amenée à gérer un programme de mise en conformité RGPD (dirigeant d'entreprise, chef de projet, délégué à la protection des données)

Compétences visées :

- Savoir établir un registre conforme au RGPD
- Connaître les obligations légales applicables au registre des traitements
- Savoir maintenir dans le temps un registre des traitements

Langues: Français

Durée: 3H30 **Modalités:** Intra/Inter organisme

Tarif: 280 euros HT/personne

Programme:

1. Rappel des principaux changements apportés par le RGPD

- a. Contexte législatif
- b. Notions fondamentales
- c. Principes clés de la protection des données

2. Evaluer son niveau de conformité avec le RGPD

- a. Démarche et méthodologie d'évaluation
- b. Etablissement du programme de mise en conformité
- c. Gestion du plan d'action

3. Mettre en place son registre des traitements

- a. Inventorier et catégoriser les données traitées
- b. Créer un registre efficace et le maintenir dans le temps
- c. Exercice pratique

2. Gérer ses relations avec ses sous-traitants

Objectifs pédagogiques :

• Maîtriser les missions et les obligations incombant au responsable de traitement et au sous-traitant

Niveau requis: Aucun

Public concerné : Toute personne amenée à gérer un programme de mise en conformité RGPD (dirigeant d'entreprise, chef de projet, délégué à la protection des données)

Compétences visées :

- Connaître les critères d'audit des sous-traitants
- Connaître les obligations respectives du responsable de traitement et du sous-traitant
- Maîtriser les clauses à intégrer dans les contrats

Langues: Français

Durée : 3H30 **Modalités :** Intra/Inter entreprise

Tarif: 280 euros HT/personne

Programme:

1. Rappel des principaux changements apportés par le RGPD

- a. Contexte législatif & Notions fondamentales
- b. Principes clés de la protection des données
- c. La qualification des parties intervenantes

2. La gestion des prestataires : impacts du RGPD

- a. La catégorisation des sous-traitants
- b. La sélection des sous-traitants
- c. La contractualisation avec les sous-traitants (techniques juridiques)
- d. Le contrôle des prestataires

3. Mettre en place son registre des traitements

- a. L'établissement des clauses types
- b. La renégociation des contrats

4. Exercices pratiques

3. Effectuer les Etudes d'Impact sur la Vie Privée (PIA/EIVP)

Objectifs pédagogiques :

• Maîtriser l'utilité et la finalité de l'analyse d'impact relative à la protection des données personnelles

Niveau requis: Aucun

Public concerné : Toute personne amenée à gérer un programme de mise en conformité RGPD (dirigeant d'entreprise, chef de projet, délégué à la protection des données)

Compétences visées :

- Savoir établir un PIA conforme au RGPD
- Savoir évaluer le niveau de risque d'un traitement sur la vie privée
- Ajuster sa procédure de traitements pour minimiser le risque sur la vie privée

Langues: Français

Durée: 3H30 **Modalités:** Intra/Inter entreprise

Tarif: 280 euros HT/personne

Programme:

1. Rappel des principaux changements apportés par le RGPD

- a. Contexte législatif & Notions fondamentales
- b. Principes clés de la protection des données

2. Présentation d'un PIA

- a. Qu'est-ce qu'une analyse d'impact?
- b. Dans quels cas réaliser une analyse d'impact ?
- c. Sur quoi porte l'analyse d'impact?
- d. Piloter le dossier d'analyse d'impact
- e. Effectuer une pré-analyse de risque

3. Réaliser une EIVP

- a. Le contenu et les étapes de l'analyse d'impact
- b. Validation de l'analyse d'impact
- c. La consultation de la CNIL
- d. La gestion des preuves

4. Exercices pratiques

4. Gérer les droits des personnes concernées

Objectifs pédagogiques :

• Connaître les différents droits des personnes concernées par le traitement de données personnelles

Niveau requis: Aucun

Public concerné : Toute personne amenée à traiter des demandes de personnes concernées (Délégué à la protection des données, Service Marketing, Relation Client, SAV)

Compétences visées :

- Gérer les droits qui s'appliquent à la protection des données personnelles
- Gérer les demandes des personnes concernées concernant leurs droits

Langues: Français

Durée : 3H30 **Modalités :** Intra/Inter entreprise

Tarif: 280 euros HT/personne

Programme:

1. Rappel des principaux changements apportés par le RGPD

- a. Contexte législatif
- b. Notions fondamentales
- c. Principes clés de la protection des données

2. La gestion des droits complexes

- a. Présentation des droits des personnes
- b. Informer les personnes concernées
- c. La gestion du consentement

3. Les cas des demandes

- a. Le droit d'accès
- b. Le droit de rectification
- c. Le droit d'opposition
- d. Le droit d'effacement
- e. Le droit à la portabilité
- f. Le droit à ne pas faire l'objet d'une décision automatisée
- g. Le droit à la limitation du traitement

4. Mettre en place une procédure de gestion des droits

- a. Présentation des outils
- b. Présentation du processus



- 01 45 22 62 74 07 79 82 52 39
- formation@dpo-consulting.com
- 112 Boulevard Haussmann 75008 Paris

Retrouvez toutes les informations sur notre site

www.dpo-consulting.fr